

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX – TRAVAIL – PATRIE

COOPÉRATION CAMEROUN
BANQUE MONDIALE

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE
L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES
COMPÉTENCES POUR LA CROISSANCE ET
L'EMPLOI

UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET

COORDINATION TECHNIQUE DE LA
COMPOSANTE II



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE – WORK – FATHERLAND

CAMEROON – WORLD BANK
COOPERATION

SECONDARY EDUCATION AND SKILLS
DEVELOPMENT PROJECT

PROJECT COORDINATION UNIT

TECHNICAL COORDINATION OF
COMPONENT II

MARCHE N° 002/M/PADESCE/UCP/CG/SPM/2024

REFERENTIEL DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Selon l'Approche Par Compétences (APC)

REFERENTIEL DE FORMATION (RF)

SECTEUR : AGRO-INDUSTRIE

METIER : PRODUCTEUR ET RAFFINEUR D'HUILES VEGETALES

NIVEAU DE QUALIFICATION : OUVRIER



Le Consultant



FISCAGEST CONSULTING AND CONTRACTOR

Situé Face SHO-YAOUNDE : / BP : 5545 / Tél : 699 89 40 69

E-mail : gedeonjoe@yahoo.fr / NIU : M031100037145A/ RC/YAO/2011/B216

Août 2024

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|------------|
| EQUIPE DE PRODUCTION | III |
| REMERCIEMENTS..... | IV |
| ABREVIATIONS ET ACRONYMES..... | V |
| LISTE DES PERSONNES CONSULTEES | VI |
| PRESENTATION D'UN REFERENTIEL DE FORMATION..... | 1 |
| PRÉSENTATION DES CONCEPTS ET DES PRINCIPALES DÉFINITIONS | 2 |
| DESCRIPTION SYNTHÈSE DU REFERENTIEL DE FORMATION | 3 |
| PREMIERE PARTIE : OBJETS DE LA FORMATION..... | 7 |
| BUTS DU REFERENTIEL | 8 |
| ÉNONCE DES COMPETENCES. | 9 |
| MATRICE DES OBJETS DE FORMATION | 10 |
| LOGIGRAMME | 12 |
| DEUXIEME PARTIE :..... | 14 |
| PRESENTATION DETAILLEE DES COMPETENCES DU REFERENTIEL | 14 |
| MODULE N°01: METIER ET FORMATION..... | 15 |
| MODULE N°02 : COMMUNICATION EN MILIEU PROFESSIONNEL..... | 17 |
| MODULE N°03 : HYGIENE, SANTE, SECURITE ET ENVIRONNEMENT..... | 18 |
| MODULE N° 04 : CONNAISSANCE DES MATIERES VEGETALES | 20 |
| MODULE N° 05 : PROCÉDES D'EXTRACTION DES HUILES VEGETALES..... | 23 |
| MODULE N° 06: PROCÉDES DE RAFFINAGE DES HUILES VEGETALES..... | 25 |
| MODULE N° 07 : IMPACT DE L'ACTIVITE DE PRODUCTION D'HUILES VEGETALES SUR L'ENVIRONNEMENT..... | 28 |
| MODULE N° 08: PREPARATION DE LA MATIERE VEGETALE | 30 |
| MODULE N° 09 : EXTRACTION D'HUILES VEGETALES PAR METHODE PHYSIQUE | 32 |
| MODULE N°10 : EXTRACTION D'HUILES VEGETALES PAR METHODE CHIMIQUE..... | 34 |
| MODULE N° 11 : RAFFINAGE D'HUILES VEGETALES PAR METHODE PHYSIQUE | 36 |
| MODULE N° 12 : RAFFINAGE D'HUILE VEGETALE PAR METHODE CHIMIQUE | 38 |
| MODULE N°13 : TRAITEMENT DES DECHETS ISSUS DE LA PRODUCTION D'HUILES VEGETALES.... | 41 |
| MODULE N°14 : ENTREPRENEURIAT | 43 |
| MODULE N°15: STAGE PROFESSIONNEL | 45 |
| REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES | 47 |

EQUIPE DE PRODUCTION

| N° | Noms et Prénoms | Structures | Qualifications |
|----|---------------------------------------|-------------------------------------|--|
| 1 | Dr. TCHOMGOUO NZALLI Gédéon | Fiscagest Consulting and Contractor | Directeur de projet, Directeur Général |
| 2 | BELINGA BESSALA Simon | Fiscagest Consulting and Contractor | Chef de mission |
| 3 | ANONG Léon | Fiscagest Consulting and Contractor | Méthodologue |
| 4 | Dr. TELLA NEGOU Martial Larios | Fiscagest Consulting and Contractor | Méthodologue |
| 5 | AMOUSSOU Nicoé | Fiscagest Consulting and Contractor | Formateur |
| 6 | POUTONG TCHASSEM Rodrigue | Fiscagest Consulting and Contractor | Formateur |
| 7 | TIOZANG TSAGUE Eric | Fiscagest Consulting and Contractor | Expert Métier |
| 8 | NGOMO YE MILOUMI Etienne | Fiscagest Consulting and Contractor | Expert Métier |
| 9 | NNOUBIGNIE Yves Emmanuel | Fiscagest Consulting and Contractor | Révision linguistique |
| 10 | TOUKAM Diandra | Fiscagest Consulting and Contractor | Révision linguistique |
| 11 | NTEDE Rosine Marina | Fiscagest Consulting and Contractor | Révision linguistique |

REMERCIEMENTS

Ce Référentiel de Formation (RF) a été élaboré et sera exploité grâce à l'impulsion de Monsieur ISSA TCHIROMA BAKARY, Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, dans le cadre du développement des Référentiels de Formation Professionnelle selon l'Approche Par Compétences (APC) au Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'emploi (PADESCE). Aussi, tenons-nous à exprimer au Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle notre profonde gratitude pour cette opportunité offerte qui permettra la normalisation de la formation au métier d'Ouvrier Producteur et Raffineur d'huiles végétales et sa valorisation au Cameroun.

En outre, nous apprécions à sa juste valeur la collaboration avec les différents acteurs de la formation professionnelle (Experts-Métiers, Formateurs et Entreprises) dans le cadre de la rédaction des contenus du présent Référentiel de Formation.

Que ces acteurs consultés, dont les noms figurent sur la liste ci-jointe trouvent ici l'expression de nos remerciements pour leurs disponibilités et leurs contributions.

ABREVIATIONS ET ACRONYMES

| | |
|---------|--|
| APC | Approche Par Compétences |
| CTD | Collectivités Territoriales Décentralisés |
| CMR | Cameroun |
| DQP | Diplôme de Qualification Professionnelle |
| GOPM | Guide d'Organisation Pédagogique et Matérielle |
| GP | Guide Pédagogique |
| IGF | Inspection Générale des Formations |
| ONG | Organisation Non Gouvernementale |
| PADESCE | Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'emploi |
| RF | Référentiel de Formation |
| RMC | Référentiel de Métier-Compétences |
| RAST | Rapport d'Analyse de Situation de Travail |
| REVA | Référentiel d'évaluation |
| SND30 | Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 |
| VAE | Validation des Acquis de l'Expérience |

LISTE DES PERSONNES CONSULTEES

| N° | NOMS ET PRENOMS | ENTREPRISES | LOCALITES | CONTACTS |
|-----------|---------------------------------|--|------------------|-----------------|
| 01 | NOAH MENOUNGA Vincent Balise | Professionnel exerçant en auto-emploi | Yaoundé | Tél 699 913 311 |
| 02 | MANFO Robert | Professionnel exerçant en auto-emploi | Douala | Tél 691 802 788 |
| 03 | MBOUMA GOUETH François | Professionnel exerçant en auto-emploi | Obala | Tél 697 109 573 |
| 04 | EONE Joseph René | Professionnel exerçant en auto-emploi | Eséka | Tél 680 238 014 |
| 05 | BELL OMA Simon | Professionnel exerçant en auto-emploi | Eséka | Tél 677 782 598 |
| 06 | MINYEM Josué | Professionnel exerçant en auto-emploi | Yaoundé | Tél 699 076 094 |

PRESENTATION D'UN REFERENTIEL DE FORMATION

a) Nature

Le Référentiel de Formation ou Programme présente un ensemble cohérent et significatif de compétences à acquérir. Il est conçu selon une démarche qui tient compte à la fois de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail, les buts ainsi que les moyens pour réaliser la formation.

Le référentiel de formation constitue un outil de référence dont une partie ou la totalité a un caractère prescriptif, c'est-à-dire obligatoire.

Les compétences du référentiel incluent une description des résultats attendus au terme de la formation, elles ont une influence directe sur le choix des activités pratiques et théoriques d'enseignement et d'apprentissage. Cependant, le référentiel de formation ne comprend ni les activités pratiques, ni les contenus de cours, ni les stratégies, ni même les moyens d'enseignement et de formation. Le référentiel d'évaluation et les guides pédagogiques et d'organisation pédagogique et matérielle apportent plus de précisions en ces domaines et suggèrent diverses approches et divers contenus de formation. Le référentiel de formation est également un outil de référence pour l'évaluation des apprentissages et la validation des acquis de l'expérience (VAE). Ainsi, pour obtenir leur Diplôme de fin de formation, les apprenants doivent démontrer qu'ils ont maîtrisé les compétences inscrites dans le référentiel de formation. Les instruments d'évaluation de la formation et de validation des acquis sont conçus en fonction de ce document.

En somme, le référentiel de formation est une source d'information exhaustive sur les compétences attendues pour l'exercice d'un métier, au seuil du marché du travail.

b) Structure

Le référentiel de formation se divise en deux parties. La première, d'intérêt général, contient quatre éléments : les buts du référentiel, les énoncés des compétences (compétences générales, compétences spécifiques), la matrice des objets de formation et le logigramme. Dans la deuxième partie du référentiel, on décrit les composantes de chacune des compétences retenues pour la formation.

c) Finalité

Le Référentiel de formation a pour finalité de permettre la formation des personnes aptes à exercer le métier pour lequel le Référentiel a été élaboré avec l'appui de méthodologues, de professionnels de formation et d'experts-métiers.

Dans un Référentiel de formation, la description générale du métier visé est une synthèse des tâches et opérations qui y sont associées. Elle porte de plus sur les principaux champs et secteurs d'activité, les différents outils techniques ou technologies utilisés et les principales responsabilités qui s'y rattachent. Cette synthèse est constituée à partir de l'information contenue dans le Rapport d'Analyse de Situation de Travail (RAST) et des choix effectués au moment de la détermination des compétences. Les buts du référentiel de formation traduisent les orientations particulières en matière de formation professionnelle pour l'emploi.

d) Éléments prescriptifs

Le Référentiel de formation professionnelle au Cameroun comprend : le Référentiel métier-compétences (RMC), le Référentiel de formation (REF), le Référentiel d'évaluation (REV), le Guide pédagogique (GPE), le Guide d'organisation pédagogique et matérielle (GPM), avec une distinction entre les différents documents. C'est ainsi qu'on peut distinguer : les référentiels et les guides.

Essentiellement, ce qui distingue les Référentiels des autres documents est le fait qu'ils devraient comporter des éléments prescriptifs ou d'application obligatoire pour toutes des Structures de formation.

Les guides et autres documents présentent des informations facultatives, élaborées et rendues disponibles pour faciliter la réalisation de la formation. Les compétences issues du Référentiel de métier-compétences (RMC) et celles retenues dans le scénario de formation du Référentiel de formation (REF) constituent l'essence même de la formation. Au Cameroun, leur application n'est ni facultative ni optionnelle.

En résumé, ont un caractère prescriptif :

- la liste des compétences ;
- chaque compétence traduite en comportement : l'énoncé de la compétence, les éléments de la compétence, le contexte de réalisation, les critères de performance ;
- chaque compétence traduite en situation : l'énoncé de la compétence, les éléments de la compétence, le contexte de réalisation, la situation de mise en œuvre de la compétence, les critères d'engagement dans la démarche ;
- la durée totale du référentiel de formation (la durée de la formation liée à chaque module reste facultative pour accorder une certaine souplesse aux structures de formation et aux équipes de formateurs / enseignants pour prendre en considération le contexte, le rythme d'apprentissage et les besoins des apprenants) ;
- le temps de réalisation de l'évaluation.
- Présentation des concepts et des principales définitions.

PRÉSENTATION DES CONCEPTS ET DES PRINCIPALES DÉFINITIONS

a. Compétence

Regroupement ou ensemble intégré de connaissances, d'habiletés et d'attitudes permettant de faire, avec succès, une action ou un ensemble d'actions telles qu'une tâche ou une activité de travail.

b. Compétences particulières

Compétences directement liées à l'exécution des tâches et à une évolution appropriée dans le contexte du travail. Elles renvoient à des aspects concrets, pratiques, circonscrits et directement liés à l'exercice d'un métier.

c. Compétences générales

Compétences correspondant à des activités plus vastes qui vont au-delà des tâches, mais qui contribuent à leur exécution. Ces activités sont généralement communes à plusieurs tâches et transférables à plusieurs situations de travail. Elles requièrent habituellement des apprentissages de nature plus fondamentale.

d. Compétence traduite en comportement

Se prête surtout aux apprentissages faciles à circonscrire et pour lesquels on possède des données objectives. Cette méthode s'applique bien à la définition de comportements relatifs aux tâches ou aux productions propres à un métier.

e. Compétence traduite en situation

Présente une démarche dans laquelle s'inscrit une personne en vue d'un développement personnel et professionnel. Cette méthode s'applique mieux s'il s'agit de viser particulièrement l'acquisition de compétences qui présentent une forte composante liée à des attitudes ou à des savoir-être. Elle permet de prendre en compte les dimensions profondes de la personnalité, des valeurs et des attitudes.

f. Contexte de réalisation

Renseigne sur la situation de mise en œuvre de la compétence au seuil du marché du travail. Il permet de circonscrire et de mieux comprendre l'ampleur, l'importance et le champ d'application de la compétence. Il contribue à en fixer les limites et à saisir son degré de complexité.

g. Critères de performance

Définissent les exigences qui permettront de juger de l'atteinte des éléments de la compétence et, par ricochet, de la compétence elle-même.

h. Critères d'engagement dans la démarche

Sont à la compétence traduite en situation ce que les critères de performance sont à la compétence traduite en comportement. Ils permettent de porter un jugement sur l'acquisition de la compétence.

DESCRIPTION SYNTHÈSE DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

Le scénario de formation se trouve au cœur du référentiel de formation. Il consiste à présenter les choix qui ont résulté de la définition des compétences issues du Référentiel de Métier-Compétences (elles-mêmes découlant de l'AST). Ces compétences sont traduites en actions observables et en résultats mesurables, éléments sur lesquels reposent l'acquisition des compétences par l'apprenant et leurs évaluations. Le scénario de formation est complété par deux autres éléments :

- la détermination du nombre d'heures d'enseignement de chaque compétence ;
- l'établissement d'une séquence d'apprentissage qui détermine l'ordre logique d'acquisition de la compétence.

En plus de mettre en évidence la liste des compétences requises pour exercer un métier, le référentiel de formation les décrit de manière exhaustive et pose des balises qui déterminent une démarche d'acquisition desdites compétence.

L'exercice d'un métier met à contribution un ensemble de compétences en interrelation à un moment donné de l'exécution des tâches et des opérations. Ces interrelations sont mises en évidence dans la matrice des compétences contenue dans le Référentiel de Métier-Compétences. Le référentiel de formation prend en considération ces interrelations et les transpose dans la description des compétences qui constitue son essence même.

Cette transposition conduit à un référentiel de formation qui est d'abord pertinent, c'est-à-dire qui respecte les caractéristiques et les exigences du métier. Il est aussi cohérent, pour maintenir un équilibre entre les composantes et être applicable et réalisable. Ces dernières caractéristiques signifient que les compétences d'un référentiel doivent prendre en considération les moyens accessibles, mais qu'elles doivent également être formulées de façon à faciliter leur acquisition par l'apprenant. En conséquence, selon les modalités de réalisation de la compétence, le référentiel de formation mise sur deux techniques différentes pour décrire les compétences : la traduction en comportement et la traduction en situation.

Enfin, il importe de bien prendre en considération les liens entre les diverses compétences d'une part, et entre les compétences et le processus de travail d'autre part, pour bien décrire les compétences et la nature des relations qui les unissent.

En se servant des deux outils de base utilisés pour l'élaboration du référentiel de métier-compétences, à savoir la matrice des compétences et la table de correspondance, il est possible de produire un scénario de formation sous la forme de la matrice des objets de formation, le logigramme de la séquence d'acquisition des compétences et une description détaillée des compétences en comportement ou en situation.

Liste des compétences du référentiel de formation

| N° | Énoncé de la compétence | Durée | CP | CG | Unités | Types d'objets | Types de compétences | Titre du Module |
|----|--|-------|----|----|--------|----------------|----------------------|---|
| 1 | Se situer au regard du métier et de la formation | 30 | 0 | 30 | 2 | S | G | Métier et Formation |
| 2 | Communiquer en milieu professionnel | 45 | 0 | 45 | 3 | S | G | Communication en milieu professionnel |
| 3 | Prévenir les atteintes à la santé, à l'hygiène, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement | 45 | 0 | 45 | 3 | S | G | Hygiène, Santé, Sécurité et Environnement |
| 4 | Utiliser les matières végétales pour produire de l'huile | 60 | 0 | 60 | 4 | C | G | Connaissance des matières végétales |
| 5 | Exploiter les procédés d'extraction des huiles végétales | 45 | 0 | 45 | 3 | C | G | Procédés d'extraction des huiles végétales |
| 6 | Exploiter les procédés de raffinage des huiles végétales | 45 | 0 | 45 | 3 | C | G | Procédés de raffinage des huiles végétales |
| 7 | Distinguer les effets néfastes de l'activité d'extraction et de raffinage d'huiles végétales sur l'environnement | 30 | 0 | 30 | 2 | C | G | Impact de l'activité de production d'huiles végétales sur l'environnement |
| 8 | Préparer la matière végétale pour la production d'huile | 60 | 60 | 0 | 4 | C | P | Préparation de la matière végétale |
| 9 | Extraire l'huile végétale par méthode physique | 60 | 60 | 0 | 4 | C | P | Extraction d'huile végétale par méthode physique |
| 10 | Extraire l'huile végétale par méthode chimique | 90 | 90 | 0 | 6 | C | P | Extraction d'huile végétale par méthode chimique |
| 11 | Raffiner l'huile végétale par méthode | 60 | 60 | 0 | 4 | C | P | Raffinage l'huile végétale |

| | | | | | | | | |
|----|--|-------------|---------------|---------------|-----------|---|---|--|
| | physique | | | | | | | par méthode physique |
| 12 | Raffiner l'huile végétale par méthode chimique | 90 | 90 | 0 | 6 | C | P | Raffinage d'huile végétale par méthode chimique |
| 13 | Valoriser les déchets issus de l'extraction et du raffinage d'huiles végétales | 60 | 60 | 0 | 4 | C | P | Traitement des déchets issus de la production d'huiles végétales |
| 14 | Rechercher un emploi | 45 | 0 | 45 | 3 | S | G | Entrepreneuriat |
| 15 | S'intégrer en milieu professionnel | 315 | 315 | 0 | 21 | S | P | Stage professionnel |
| | Total | 1080 | 735 | 345 | 72 | | | |
| | | | 68,05% | 31,95% | | | | |

PREMIERE PARTIE : OBJETS DE LA FORMATION

BUTS DU REFERENTIEL

Les buts du référentiel de formation traduisent les orientations particulières en matière de formation professionnelle pour l'emploi. Il reprend aussi les buts généraux de formation professionnelle. Le Référentiel de formation prépare donc la personne à devenir un travailleur du secteur de l'Agro-industrie pouvant mener des activités d'Ouvrier de production et raffinage d'huiles végétales, seul, en équipe ou sous supervision, pour le compte d'une entreprise ou en auto emploi.

La nature du travail et les caractéristiques de l'environnement imposent à l'Ouvrier de production et raffinage d'huiles végétales à respecter strictement les règles et les consignes de sécurité autant pour la protection des travailleurs que de celle de l'environnement. Il doit aussi maîtriser les techniques de secourisme et de survie.

Étant donné que l'Ouvrier de de production et raffinage d'huiles végétales travaille souvent en équipe ou supervision, il doit démontrer de bonnes attitudes relationnelles, tout en veillant à préserver l'image de l'entreprise pour laquelle il réalise les activités de production et raffinage d'huiles végétales.

Outre les compétences liées directement au métier d'Ouvrier de production et raffinage d'huiles végétales, le référentiel de formation vise, conformément aux buts généraux de la formation professionnelle, à :

- Rendre la personne efficace dans l'exercice de son métier, soit :
 - Lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités associées à son métier ;
 - Lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.).
- Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, soit :
 - Lui faire connaître le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier de son métier ;
 - Lui faire connaître ses droits et responsabilités comme travailleur ou travailleuse
- Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit :
 - Lui permettre de développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail ;
 - Lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées ;
 - Lui permettre de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise ;
 - Lui permettre d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence.
- Assurer la mobilité professionnelle de la personne, soit :
 - Lui permettre d'adopter une attitude positive à l'égard des changements ;
 - Lui permettre de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par le développement de ses habiletés interpersonnelles et celles liées au travail d'équipe et à la gestion des responsabilités au sein d'une équipe.

ÉNONCE DES COMPÉTENCES.

a) Compétences générales

| N° | Compétences générales | Tâches liées |
|----|---|------------------|
| 01 | Se situer au regard du métier et de la formation | 1, 2, 3, 4, 5, 6 |
| 02 | Communiquer en milieu professionnel | 1, 2, 3, 4, 5, 6 |
| 03 | Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement | 1, 2, 3, 4, 5,6 |
| 04 | Utiliser les matières végétales pour produire de l'huile | 1, 2, 3,4,5 |
| 05 | Exploiter les procédés d'extraction des huiles végétales | 1,2, 3,4,5 |
| 06 | Exploiter les procédés de raffinage des huiles végétales | 1,2,3,4, 5 |
| 07 | Reconnaître les effets néfastes de l'activité d'extraction et de raffinage d'huiles végétales sur l'environnement | 1, 2, 3, 4, 5, 6 |
| 08 | Rechercher un emploi | 1, 2, 3, 4, 5, 6 |

b) Compétences particulières

| N° | Compétences particulières | Tâches liées |
|----|--|-----------------|
| 09 | Préparer la matière végétale pour la production d'huile | 1, 2, 3, 4, 5,6 |
| 10 | Extraire l'huile végétale par méthode physique | 1,2, 3,4,5,6 |
| 11 | Extraire l'huile végétale par méthode chimique | 1,2, 3,4,5,6 |
| 12 | Raffiner l'huile végétale par méthode physique | 1,2, 3, 4, 5,6 |
| 13 | Raffiner l'huile végétale par méthode chimique | 1,2, 3, 4, 5,6 |
| 14 | Valoriser les déchets issus de l'extraction et du raffinage d'huiles végétales | 1,2, 3, 4, 5,6 |
| 15 | S'intégrer en milieu professionnel | 1,2, 3, 4, 5,6 |

MATRICE DES OBJETS DE FORMATION

C'est un tableau à double entrée. Il s'agit d'une matrice qui permet de voir les liens qui unissent des éléments placés à l'horizontale et des éléments placés à la verticale.

Le lien fonctionnel (O) entre une compétence particulière et une compétence générale indique que, dans le référentiel de formation, la relation qui existe dans le marché de travail est prise en compte.

Le lien fonctionnel (Δ) entre une compétence particulière et une ou plusieurs étapes du processus de travail annonce qu'au cours de l'acquisition de cette compétence, les étapes sont intégrées.

Malgré les liens existants sur le marché du travail, les symboles O et Δ ne sont pas noircis, indiquant que ceux-ci ne sont pas pris en considération dans la formation, c'est-à-dire dans l'acquisition des compétences particulières.

La matrice des objets de formation présente également les durées de formation retenues pour l'enseignement technologique, l'apprentissage pratique de chacune des compétences et leur évaluation.

Les compétences sont placées dans la matrice des objets de formation selon un ordre séquentiel, allant du premier module au dernier.

Les indications (C) et (S) présentent une compétence traduite en comportement et une compétence traduite en situation respectivement.

De manière globale, la matrice des objets de formation ci-dessous présente une démarche intégrée de la formation qui est reprise schématiquement dans le logigramme de la séquence d'acquisition des compétences.

La logique qui a présidé à la conception de la matrice influe sur la séquence d'enseignement des modules. De façon générale, on prend en considération une certaine progression dans la complexité des apprentissages et le développement de l'autonomie de l'apprenant. De ce fait, l'axe vertical présente les compétences particulières dans l'ordre à privilégier pour la formation et sert de point de départ pour l'agencement de l'ensemble des modules. Certains deviennent ainsi préalables à d'autres ou doivent être vus en parallèle.

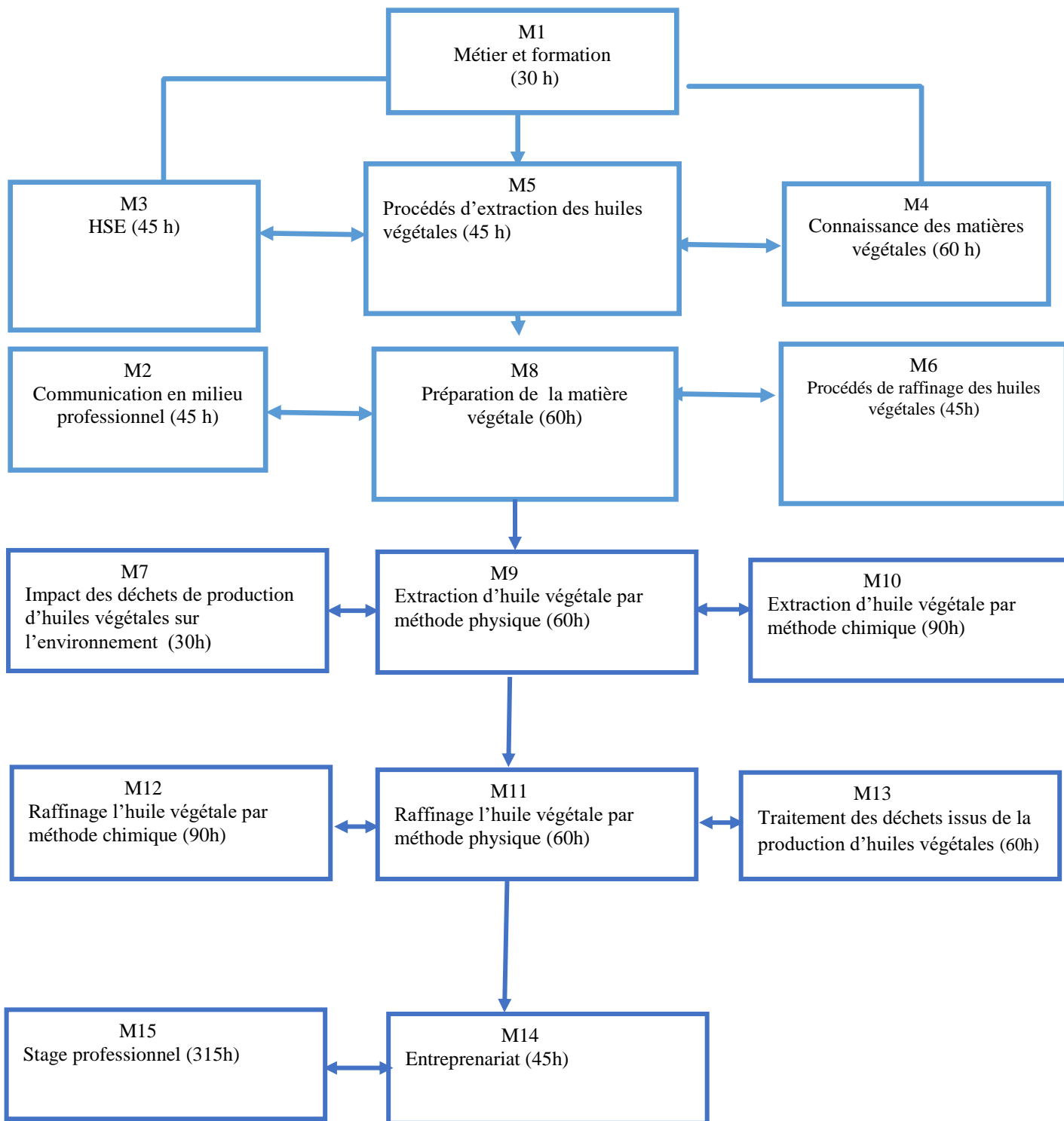
| | COMPETENCES GENERALES | | | | | | | | | | | PROCESSUS DE TRAVAIL | | | | Total | | |
|---|-------------------------|-----------------|----------------|--|-------------------------------------|--|--|--|--|---|----------------------|----------------------|---------------------|----------------------|--------------------|-------|--|-------------|
| | Numéro de la compétence | Type d'objectif | Durée (heures) | Se situer au regard du métier et de la formation | Communiquer en milieu professionnel | Prévenir les atteintes à la santé, à l'hygiène, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement | Utiliser les matières végétales pour produire de l'huile | Exploiter les procédés d'extraction des huiles végétales | Exploiter les procédés de raffinage des huiles végétales | Reconnaître les effets néfastes de l'activité d'extraction et de raffinage d'huiles végétales sur l'environnement | Rechercher un emploi | Planifier le travail | Réaliser le travail | Contrôler la qualité | Stocker le produit | | | |
| COMPÉTENCES PARTICULIÈRES | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Producteur et Raffineur d'huiles végétales (Ouvrier) | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Numéro de la compétence | | | | 01 | 02 | 03 | 04 | 05 | 06 | 07 | 14 | | | | | | | 08 |
| Type d'objectif | | | | S | C | S | C | C | C | C | S | | | | | | | |
| Durée (heures) | | | | 30 | 45 | 45 | 60 | 45 | 45 | 30 | 45 | | | | | | | 345 |
| <i>Préparer la matière végétale pour la production d'huile</i> | 08 | C | 60 | O | O | O | O | O | O | O | O | Δ | Δ | Δ | Δ | | | |
| <i>Extraire l'huile végétale par méthode physique</i> | 09 | C | 60 | O | O | O | O | O | O | O | O | Δ | Δ | Δ | Δ | | | |
| <i>Extraire l'huile végétale par méthode chimique</i> | 10 | C | 90 | O | O | O | O | O | O | O | O | Δ | Δ | Δ | Δ | | | |
| <i>Raffiner l'huile végétale par méthode physique</i> | 11 | C | 60 | O | O | O | O | O | O | O | O | Δ | Δ | Δ | Δ | | | |
| <i>Raffiner l'huile végétale par méthode chimique</i> | 12 | C | 90 | O | O | O | O | O | O | O | O | Δ | Δ | Δ | Δ | | | |
| <i>Valoriser les déchets issus de l'extraction et du raffinage d'huiles végétales</i> | 13 | C | 60 | O | O | O | O | O | O | O | O | Δ | Δ | Δ | Δ | | | |
| <i>S'intégrer en milieu professionnel</i> | 15 | S | 315 | | | | | | | | | | | | | | | |
| Durée de la formation (en heures) | | | 735 | | | | | | | | | | | | | | | 1080 |
| Nombre de compétences | 07 | | | | | | | | | | | | | | | | | 15 |

: Existence d'un lien fonctionnel Δ : Existence d'un lien fonctionnel : Application pédagogique : Application pédagogique

LOGIGRAMME

Le logigramme est une représentation schématique de l'ordre d'acquisition des compétences. Celles-ci peuvent être distribuées par semestre en tenant compte de leur niveau de complexité et des liens établis entre elles.

Le logigramme assure une planification globale de l'ensemble des compétences du référentiel de formation et permet de voir l'articulation qui existe entre les compétences.



DEUXIEME PARTIE :
PRESENTATION DETAILLEE DES COMPETENCES DU REFERENTIEL

| | | | |
|---|--|--|-------------------|
| Module N°01: Métier et formation | | Code :MEFO01 | Durée : 30 heures |
| ENONCE DE LA COMPETENCE TRADUITE EN SITAUTION : <i>Se situer au regard du métier et de la formation</i> | | | |
| CONTEXTE DE REALISATION A l'aide des données à jour sur le métier ; Au contact de personnes ressources du métier ou en milieu de travail ; A l'occasion d'une démarche d'orientation ou de réorientation professionnelle. | | | |
| ELEMENTS DE COMPETENCE | MISE EN ŒUVRE DE LA COMPETENCE | CRITERES D'ENGAGEMENT DANS LA DEMARCHE | |
| 1- S'informer sur le métier | <p>1.1 S'informer à propos du marché du travail : perspectives d'emploi, rémunération, possibilités d'avancement et de mutation, critères et processus de sélection des candidats</p> <p>1.2 S'informer de la nature et des exigences de l'emploi (tâches, conditions de travail, critères d'évaluation, droits et responsabilités) au cours de visites, d'entrevues, de rencontres d'information animées par un représentant de l'industrie, d'examens de documentation, etc.</p> <p>1.3 Inventorier les habiletés, aptitudes, attitudes et connaissances nécessaires pour pratiquer le métier</p> <p>1.4 Présenter les données collectées et discuter de sa perception du métier</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Collecte judicieuse de l'information sur la majorité des sujets à traiter • Présentation judicieuse de sa perception du métier au moment d'une rencontre de groupe en faisant le lien avec les données collectées | |
| 2- S'informer sur le programme de formation et engagement de la démarche | <p>2.1 S'informer à propos du programme d'études, de la démarche de formation et de l'évaluation</p> <p>2.2 Discuter de la concordance du programme de formation à la situation de travail</p> <p>2.3 Faire part de ses premières réactions en ce qui a trait à la formation</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Exposition de sa perception de la démarche de formation au cours d'une plénière | |

| | | |
|---|---|--|
| <p>3- Évaluer et confirmer son engagement</p> | <p>3.1 Faire un bilan de ses goûts, de ses aptitudes, de ses connaissances du domaine et de ses qualités personnelles 3.2 Comparer son bilan avec les exigences liées à la formation et à l'exercice du travail ; 3.3 Identifier les forces qui faciliteront son travail ainsi que les faiblesses qu'il faudra palier 3.4 Donner les raisons qui motivent son choix de poursuivre ou non la démarche de formation 3.5 Examiner la possibilité de créer son entreprise ou de travailler à son compte</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation correcte d'un bilan de ses goûts, aptitudes, connaissances du domaine ainsi que de ses qualités personnelles • Justification de sa décision quant au fait de poursuivre ou non le programme de formation • Détermination correcte de son attirance pour l'auto-emploi |
|---|---|--|

| | | | |
|---|---|--|-----------------|
| Module N°02 : Communication en milieu professionnel | | Code : COMM02 | Durée :45heures |
| ENONCE DE LA COMPETENCE TRADUITE EN SITAUTION : <i>Communiquer en milieu professionnel</i> | | | |
| CONTEXTE DE REALISATION A partir des documents et ressources techniques ; A partir des principes de communication ; A l'aide des matériels et outillages appropriés ; A partir d'une situation de travail. | | | |
| ELEMENTS DE COMPETENCE | MISE EN ŒUVRE DE LA COMPETENCE | CRITERES D'ENGAGEMENT DANS LA DEMARCHE | |
| 1- S'approprier les termes et expressions indispensables pour la communication en milieu de travail | 1.1 Appréhender le langage professionnel 1.2 Utiliser les connaissances du lexique professionnel. | <ul style="list-style-type: none"> • Traduction correcte du sens général et des idées essentielles d'un message • Interprétation exacte du sens général et des idées principales d'un texte. | |
| 2-Traiter les informations | 2.1 Relever les propos essentiels du texte 2.2 Repérer et classer les thèmes du texte | <ul style="list-style-type: none"> • Reformulation juste des éléments importants des propos du texte • Classement approprié des principales manifestations thématiques. | |
| 3- Produire les messages indispensables à la vie professionnelle et sociale | 3.1 Présenter une pratique professionnelle 3.2 Présenter une situation de travail 3.3 Expérimenter des situations de communication. | <ul style="list-style-type: none"> • Production judicieuse d'un message. • Élaboration conforme d'un plan de rédaction. | |
| 4- Communiquer oralement | 4.1 S'informer des principes généraux de la communication orale 4.2 Exprimer oralement un message sur des sujets à portée professionnelle. | <ul style="list-style-type: none"> • Appropriation parfaite des principes de communication • Expression avec éloquence des sujets. | |
| 5- Rendre compte de son activité | 5.1 Rendre compte du résultat d'une activité 5.2 Faire part d'une situation inhabituelle. | <ul style="list-style-type: none"> • Application correcte des techniques de rédaction • -Rédaction correcte compte rendu | |

| Module N°03 : Hygiène, Santé, sécurité et Environnement | | Code : QHSE03 | Durée : 45h |
|---|---|---|-------------|
| Enoncé de la Compétence traduite en situation : Prévenir les atteintes liées à la santé, à l'hygiène, à la sécurité au travail et à l'environnement. | | | |
| CONTEXTE DE REALISATION : | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Dans toute situation comportant des risques pour la santé et la sécurité de l'intervenant et de la clientèle. • A partir : <ul style="list-style-type: none"> - des lois, des règlements et des normes relatives à santé, à la sécurité au travail, à l'hygiène, à la salubrité et à la préservation de l'environnement ; - de consignes et d'instructions. • A l'aide : <ul style="list-style-type: none"> - d'accessoires et équipements de protection individuelle (EPI) et collective (EPC) ; - d'une trousse de premiers soins ; - de notices, de guides et de manuels d'utilisation. | | | |
| CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE : | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Respect des lois, des règlements et des normes. • Application correcte des mesures d'hygiène, de salubrité, de sécurité, de santé et de protection de l'environnement. • Intervention judicieuse en cas d'urgence. | | | |
| Éléments de compétence | | Critères particuliers de performance | |
| 1. | S'informer des lois et des règlements sur la santé et la sécurité au travail. | <ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste de la législation du travail. • Relevé approprié des normes et des procédures de santé et de sécurité au travail. • Repérage adéquat de l'information dans les documents et les pictogrammes. | |
| 2. | Identifier les risques relatifs à la santé et à la sécurité dans l'environnement professionnel. | <ul style="list-style-type: none"> • Repérage correct des situations à risques et des sources de dangers. • Anticipation juste des dangers actuels ou potentiels. • Reconnaissance juste des comportements et des attitudes comportant des risques. • Appréciation juste des risques associés à la situation. | |
| 3. | Appliquer des mesures préventives liées à l'hygiène, la santé et la sécurité au travail. | <ul style="list-style-type: none"> • Association appropriée des normes d'hygiène, de santé et de sécurité aux zones de travail. • Reconnaissance juste des mesures préventives. • Reconnaissance appropriée des conséquences du non-respect des normes sur le plan | |

| | | |
|----|--|---|
| | | <p>individuel et celui de l'entreprise.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation conforme des équipements de protection individuelle et collective. |
| 4. | Intervenir en situation d'urgence. | <ul style="list-style-type: none"> • Appréciation juste de la gravité de la situation • Manifestation d'attitudes et de comportements sécurisants et réconfortants. • Exécution efficace des interventions de premier niveau en cas d'accident. • Respect de la procédure d'appel aux ressources compétentes. |
| 5. | Prévenir les infections transmissibles sexuellement (IST), le virus d'immunodéficience humaine (VIH/SIDA) et d'autres maladies transmissibles. | <ul style="list-style-type: none"> • Collecte d'information pertinente sur les modes de transmission, l'évolution et les moyens de prise en charge. • Reconnaissance des conséquences possibles de comportements inappropriés. |
| 6. | Développer un comportement écologiquement responsable. | <ul style="list-style-type: none"> • Identification des normes environnementales. • Repérage de l'information pertinente sur des produits couramment utilisés (propriétés physiques et chimiques, interactions, impacts sur la santé, l'environnement, etc.) • Interprétation adéquate de fiches signalétiques du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT). • Gestion appropriée des déchets. • Adoption des comportements visant à réduire l'émission des gaz à effet de serre. |

| | | | |
|--|--|---|--------------|
| Module N° 04 : Connaissance des matières végétales | | CODE : COMV04 | Durée : 60 h |
| ENONCE DE LA COMPETENCE traduite en comportement : Utiliser les matières végétales pour produire de l'huile | | | |
| CONTEXTE DE REALISATION : | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> ○ En salle En salle/ atelier/ extérieur • Travail effectué individuellement. • À partir : <ul style="list-style-type: none"> des consignes • À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> • Catalogues • Plantes oléagineuses • des images et vidéos ; • Documents techniques | | | |
| CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE : | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> ○ Identification correcte de la matière ○ Caractérisation judicieuse de la matière ○ Choix approprié de la matière en fonction d'un besoin ○ Classification exacte des huiles végétales en fonction des matières utilisées ○ Description pertinente des techniques et procédés de préparation des matières végétales destinées à la fabrication d'huiles végétales | | | |
| Éléments de compétence | | Critères particuliers de performance | |
| 1 | Identifier et distinguer les matières végétales destinées à la fabrication d'huiles végétales fluides | <ul style="list-style-type: none"> - Identification correcte des matières végétales à graines destinées à la fabrication d'huiles végétales fluides - Identification correcte des matières végétales à fruits destinées à la fabrication d'huiles végétales fluides - Différentiation judicieuse des matières végétales à graines des et matières végétales à fruits | |
| 2 | Identifier et distinguer les matières végétales destinées à la fabrication d'huiles végétales concrètes ou grasses | <ul style="list-style-type: none"> - Identification correcte des matières végétales à graines destinées à la fabrication d'huiles végétales concrètes ou grasses - Identification correcte des matières végétales à fruits destinées à la | |

| | | |
|---|--|--|
| | | <p>fabrication d'huiles végétales concrètes ou graisses</p> <ul style="list-style-type: none"> - Différentiation judicieuse des matières végétales à graines des et matières végétales à fruits destinées à la fabrication d'huiles végétales concrètes ou graisses |
| 3 | Caractériser les matières végétales destinées à la fabrication d'huiles végétales fluides | <ul style="list-style-type: none"> - Caractérisation judicieuse des matières végétales à fruits destinées à la fabrication d'huiles végétales fluides - Caractérisation judicieuse des matières végétales à graines destinées à la fabrication d'huiles végétales fluides - Interprétation correcte des caractéristiques des matières végétales destinées à la fabrication d'huiles végétales fluides |
| | Caractériser les matières végétales destinées à la fabrication d'huiles végétales concrètes ou graisses | <ul style="list-style-type: none"> - Caractérisation judicieuse des matières végétales à graines destinées à la fabrication d'huiles végétales concrètes ou graisses - Caractérisation judicieuse des matières végétales à fruits destinées à la fabrication d'huiles végétales concrètes ou graisses - Interprétation correcte des caractéristiques des matières végétales destinées à la fabrication d'huiles végétales concrètes |
| 5 | Choisir les matières végétales en fonction d'un besoin donné | <ul style="list-style-type: none"> - Choix approprié de la matière végétale à graines en fonction d'un besoin - Choix approprié de la matière végétale à fruit en fonction d'un besoin - Qualité de la matière végétale choisie |
| 6 | Classifier les huiles végétales en fonction des différentes matières utilisées | <ul style="list-style-type: none"> - Classification exacte des huiles végétales à graines en fonction des différentes matières utilisées - Classification exacte des huiles végétales à fruits en fonction des différentes matières utilisées |
| 7 | Caractériser les différentes huiles végétales | <ul style="list-style-type: none"> - Caractérisation judicieuse des différentes huiles végétales à graines - Caractérisation judicieuse des différentes huiles végétales à fruits - Exploitation judicieuse des caractéristiques des huiles végétales |
| 8 | Appréhender les techniques et procédés de préparation des matières végétales destinées à la fabrication d'huiles végétales | <ul style="list-style-type: none"> - Description correcte des techniques et procédés de préparation des matières végétales à graines destinées à la fabrication d'huiles végétales - Description correcte des techniques et procédés de préparation des |

| | | |
|--|--|---|
| | | matières végétales à fruits destinées à la fabrication d'huiles végétales |
|--|--|---|

| | | | |
|---|---|---|--------------|
| Module N° 05 : Procédés d'extraction des huiles végétales | | Code : PEHV05 | Durée : 45 h |
| Énoncé de la compétence traduite en comportement : Exploiter les procédés d'extraction des huiles végétales | | | |
| <p>CONTEXTE DE REALISATION :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans un atelier ou en salle de formation • Travail effectué individuellement ou en équipe ou sous supervision. <p>À partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'un Cahier de charges <p>À l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de documents techniques et manuels de référence ; • des vidéos ; • des normes concernant le travail à réaliser. <p>CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles de santé, de sécurité et de protection de l'environnement. • Respect des mesures d'hygiène • Conformité aux normes d'extraction d'huiles végétales. • Procédés d'extraction d'huiles végétales conformes aux normes • Utilisation adéquate des outils et équipements de production d'huiles végétales • Souci constant de la propreté dans l'exécution du travail | | | |
| Éléments de compétence | | Critères particuliers de performance | |
| 1 | S'approprier les techniques de décortilage et de vannage des matières végétales | <ul style="list-style-type: none"> - Description correcte des techniques de décortilage - Description correcte des techniques de vannage - Présentation correcte des outils/équipements de décortilage - Présentation-correcte des outils/équipements de vannage - Distinction correcte des mesures d'hygiène à prendre | |
| 2 | Appréhender les procédés de séchage et de cuisson des matières végétales | <ul style="list-style-type: none"> - Description correcte judicieuse des procédés de séchage des matières végétales - Description judicieuse des procédés de cuisson des matières végétales - Présentation correcte des outils/équipements de séchage - Présentation correcte des outils/équipements de cuisson - Distinction correcte des mesures d'hygiène à prendre | |

| | | |
|---|---|---|
| 3 | Exploiter les techniques de broyage et de pressage | <ul style="list-style-type: none"> - Description correcte des techniques de broyage - Description correcte des techniques de pressage - Présentation correcte des outils/équipements de broyage et de pressage - Distinction correcte des mesures d'hygiène à prendre |
| 4 | Exploiter les techniques de filtration | <ul style="list-style-type: none"> - Description correcte des techniques de filtration - Présentation correcte des outils/équipements de filtration - Distinction correcte des mesures d'hygiène à prendre |
| 5 | Reconnaître les qualités d'une huile végétale brute | <ul style="list-style-type: none"> - Caractérisation correcte des différentes huiles végétales - Présentation correcte des outils et équipements de contrôle qualité |
| 6 | Distinguer les types de conditionnement des huiles végétales brutes | <ul style="list-style-type: none"> - Choix approprié des équipements et mode de conditionnement - Présentation correcte des outils/équipements de conditionnement - Choix judicieux du mode de conditionnement d'une huile végétale donnée - Distinction correcte des mesures d'hygiène à prendre |

| | | | |
|--|---|---|--------------|
| Module N° 06: Procédés de raffinage des huiles végétales. | | Code :PRHV06 | Durée : 45 h |
| Enoncé de la compétence traduite en Comportement : Exploiter les procédés de raffinage des huiles végétales | | | |
| <p>CONTEXTE DE REALISATION :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans un atelier ou en salle de formation • Travail effectué individuellement ou en équipe ou sous supervision. <p>À partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'un Cahier de charges <p>À l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de documents techniques et manuels de référence ; • des videos ; • des normes concernant le travail à réaliser. <p>CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles de santé, de sécurité et de protection de l'environnement. • Respect des mesures d'hygiène • Conformité aux normes de raffinage d'huiles végétales. • Procédés de raffinage d'huiles végétales conformes aux normes • Utilisation adéquate des outils et équipements de raffinage d'huiles végétales • Souci constant de la propreté dans l'exécution du travail | | | |
| Éléments de compétence | | Critères particuliers de performance | |
| 1. | Décrire le principe de Démucilagination | <ul style="list-style-type: none"> - Description correcte du principe de démucilagination - Présentation correcte des outils et équipements de démucilagination - Distinction correcte des mesures d'hygiène à prendre | |

| | | |
|---|--|--|
| 2 | Présenter les techniques de Neutralisation à chaud et à froid | <ul style="list-style-type: none"> - Description correcte des techniques de neutralisation à chaud - Description correcte des techniques de neutralisation à froid - Présentation correcte des outils et équipements de neutralisation - Distinction correcte des mesures d'hygiène à prendre |
| 3 | Appréhender les techniques de lavage et de séchage | <ul style="list-style-type: none"> - Description correcte des techniques de lavage - Description correcte des techniques de séchage - Présentation correcte des outils et équipements de lavage et de séchage - Distinction correcte des mesures d'hygiène à prendre |
| 4 | Décrire les techniques de décoloration et de filtration | <ul style="list-style-type: none"> - Description correcte des techniques de décoloration - Description correcte des techniques de filtration - Présentation correcte des outils et équipements de décoloration - Présentation correcte des outils et équipements de filtration - Distinction correcte des mesures d'hygiène à prendre |
| 5 | Décrire les techniques de décirage ou winterisation | <ul style="list-style-type: none"> - Description correcte des techniques de décirage - Présentation correcte des outils et équipements de décirage - Distinction correcte des mesures d'hygiène à prendre |
| 6 | Présenter les techniques de désodorisation | <ul style="list-style-type: none"> - Description correcte des techniques de désodorisation - Présentation correcte des outils et équipements de désodorisation - Distinction correcte des mesures d'hygiène à prendre |
| 7 | Décrire les techniques de refroidissement | <ul style="list-style-type: none"> - Description correcte des techniques de refroidissement - Présentation correcte des outils et équipements de refroidissement - Distinction correcte des mesures d'hygiène à prendre |
| 8 | Distinguer les types de conditionnement des huiles végétales raffinées | <ul style="list-style-type: none"> - Présentation correcte des outils/équipements de conditionnement - Description correcte du mode de conditionnement d'une |

| | | |
|--|--|--|
| | | huile végétale donné - Distinction correcte des mesures d'hygiène à prendre |
|--|--|--|

| | | | |
|---|---|---|--------------------|
| Module N° 07 : Impact de l'activité de production d'huiles végétales sur l'environnement | | Code :IPHE07 | Durée : 30h |
| Énoncé de la compétence traduite en Comportement : Reconnaître les effets néfastes de l'activité d'extraction et de raffinage d'huiles végétales sur l'environnement | | | |
| <p>CONTEXTE DE REALISATION :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans un atelier ou en salle de formation • Travail effectué individuellement ou en équipe ou sous supervision. <p>À partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'un Cahier de charges <p>À l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de documents techniques et manuels de référence ; • des vidéos ; • des normes concernant le travail à réaliser. <p>CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Traitement des déchets conforme aux normes de protection de l'environnement • Respect des mesures de protection de l'environnement dans la pratique de l'activité d'extraction et de raffinage d'huiles végétales • Exploitation optimale des déchets issus de l'extraction et du raffinage d'huiles végétales en vue de la réduction des gaz à effet de serre • Description pertinente de l'impact de l'activité de production d'huiles végétales sur l'environnement | | | |
| Éléments de compétence | | Critères particuliers de performance | |
| 1. | Appréhender l'impact des déchets issus de l'extraction et du raffinage d'huiles végétales sur la pollution de l'air | <ul style="list-style-type: none"> - Description correcte de l'impact des déchets issus de l'extraction et du raffinage d'huiles végétales sur la pollution de l'air - Présentation adéquate des mesures de lutte contre la pollution d'air dans le traitement des déchets issus de l'extraction et du raffinage d'huiles végétales | |

| | | |
|----|--|---|
| 2 | Appréhender l'impact des déchets issus de l'extraction et du raffinage d'huiles végétales sur la pollution des sols | <ul style="list-style-type: none"> - Description correcte de l'impact des déchets issus de l'extraction et du raffinage d'huiles végétales sur la pollution des sols - Présentation adéquate des mesures de lutte contre la pollution des sols dans le traitement des déchets issus de l'extraction et du raffinage d'huiles végétales |
| 3. | Appréhender l'impact des déchets issus de l'extraction et du raffinage d'huiles végétales sur la pollution des eaux | <ul style="list-style-type: none"> - Description correcte de l'impact des déchets issus de l'extraction et du raffinage d'huiles végétales sur la pollution des eaux - Présentation correcte des mesures de lutte contre la pollution des eaux dans le traitement des déchets issus de l'extraction et du raffinage d'huiles végétales |
| 4 | Connaître les procédés de réduction des émissions des Composés Organiques Volatils (COV) et des nuisances olfactives | <ul style="list-style-type: none"> - Présentation correcte des notions sur les émissions des Composés Organiques Volatils (COV) et des nuisances olfactives dans la protection de l'environnement - Présentation correcte des procédés de réduction des émissions des Composés Organiques Volatils (COV) et des nuisances olfactives en vue de la protection de l'environnement |
| 5 | Décrire les techniques de traitement des déchets issus de l'extraction et du raffinage d'huiles végétales | <ul style="list-style-type: none"> - Description correcte des techniques de traitement des déchets issus de l'extraction et du raffinage d'huiles végétales |
| 6 | Presenter les méthodes de réduction des gaz à effet de serre à travers une gestion optimale des déchets issus de l'extraction et du raffinage d'huiles végétales | <ul style="list-style-type: none"> - Présentation correcte des méthodes de réduction des gaz à effet de serre à travers la gestion optimale des déchets issus de l'extraction et du raffinage d'huiles végétales. |

| Module N° 08: Préparation de la matière végétale | | Code :PMVE08 | Durée : 60h |
|--|---------------------------------|--|-------------|
| Énoncé de la compétence traduite en comportement : <i>Préparer la matière végétale pour la production d'huile</i> | | | |
| <p>CONTEXTE DE REALISATION :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans un atelier ou en salle de formation • Travail effectué individuellement ou en équipe ou sous supervision. <p>À partir :</p> <p>de consignes du chef d'équipe d'un cahier de charges</p> <p>À l'aide :</p> <p>Des spécimens de matières végétales Images ou vidéos</p> <p>CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respect des mesures d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement • Utilisation correcte des outils et des équipements • Qualité de la matière végétale préparée conforme aux normes | | | |
| Éléments de compétence | | Critères particuliers de performance | |
| 1 | Choisir la matière végétale | <ul style="list-style-type: none"> - Choix judicieux de la matière végétale à graines - Choix judicieux de la matière végétale à fruits - Choix judicieux de la matière végétale à noix | |
| 2 | Nettoyer la matière végétale | <ul style="list-style-type: none"> - Application correcte du processus de nettoyage de la matière végétale - Absence d'impuretés sur la matière végétale après nettoyage - Application correcte des mesures d'hygiène | |
| 3 | Décortiquer la matière végétale | <ul style="list-style-type: none"> - Application correcte du processus de décorticage - Application correcte des mesures d'hygiène | |
| 4 | Parer la matière végétale | <ul style="list-style-type: none"> - Application correcte du processus de parage - Application correcte des mesures d'hygiène | |
| 5 | Broyer la matière végétale | <ul style="list-style-type: none"> - Dimensions optimales des grains après broyage et laminage | |

| | | |
|---|--|--|
| | | - Application correcte des mesures d'hygiène |
| 6 | Faire cuire la matière végétale broyée | - Respect du processus de cuisson de la matière végétale - Température de cuisson de la matière végétale compatible avec la norme - Application correcte des mesures d'hygiène |
| 7 | Sécher la matière végétale après cuisson | - Taux d'humidité de la matière végétale après séchage, conforme à la norme - Application correcte des mesures d'hygiène |
| 8 | Stocker la matière végétale apprêtée | - Stockage approprié de la matière végétale apprêtée - Application correcte des mesures d'hygiène |

| | | | |
|--|--------------------------------------|---|-------------|
| Module N° 09 : Extraction d'huiles végétales par méthode physique | | Code : EHMP09 | Durée : 60h |
| Énoncé de la compétence traduite en comportement : Extraire les huiles végétales par méthode physique | | | |
| <p>CONTEXTE DE REALISATION :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans un atelier ou en entreprise - Travail effectué individuellement ou en équipe ou sous supervision. <p>À partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cahier de charges <p>À l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Documents techniques - Notes techniques - Procédures de l'entreprise - Démarche qualité de l'entreprise - Equipements de pressage - Equipements de decantation/filtration - Equipements de stockage - Equipements de conditionnement <p>CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respect des règles de santé, de sécurité et de protection de l'environnement. - Application correcte du procédé d'extraction physique d'huiles végétales - rendement d'extraction conforme aux prévisions - Utilisation correcte des outils et des équipements | | | |
| <i>Éléments de compétence</i> | | <i>Critères particuliers de performance</i> | |
| 1 | Presser la matière végétale apprêtée | <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation correcte des outils et équipements de pressage - Application correcte du processus de pressage - rendement d'extraction conforme aux prévisions | |

| | | |
|---|---------------------------------------|---|
| | | <ul style="list-style-type: none"> - Application correcte des mesures d'hygiène |
| 2 | Décanner l'huile brute | <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation correcte des outils et équipements de décantation - Respect du processus de décantation/filtration - Qualités organoleptiques de l'huile brute après décantation/filtration conformes à la norme - Application correcte des mesures d'hygiène |
| 3 | Conditionner et stocker l'huile brute | <ul style="list-style-type: none"> - Choix judicieux des équipements de conditionnement/stockage de l'huile brute après décantation/filtration - Utilisation correcte des outils et équipements de conditionnement de l'huile brute après décantation/filtration - Respect des normes de conditionnement - Stockage approprié de l'huile brute après décantation/filtration - Application correcte des mesures d'hygiène |

| Module N°10 : Extraction d'huiles végétales par méthode chimique | | Code : EHMC10 | Durée : 90 h |
|--|-----------------------------|--|--------------|
| Enoncé de la compétence traduite en comportement : Extraire les huiles végétales par méthode chimique | | | |
| CONTEXTE DE REALISATION : | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> - dans un atelier ou en entreprise - Travail effectué individuellement ou en équipe ou sous supervision. | | | |
| À partir : | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> - Cahier de charges | | | |
| À l'aide : | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Documents techniques • Notes techniques • Procédures de l'entreprise • Démarche qualité de l'entreprise • Equipements de pressage • Equipement d'extraction à l'hexane • Equipements de distillation • Equipements de désolvantation • Equipements de stockage | | | |
| CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE : | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles de santé, de sécurité et de protection de l'environnement. • Application correcte du procédé d'extraction chimique d'huiles végétales • rendement d'extraction conforme aux prévisions • Utilisation correcte des équipements et machines | | | |
| <i>Éléments de compétence</i> | | <i>Critères particuliers de performance</i> | |
| 1 | Extraire l'huile au solvant | <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation correcte des équipements et machines - Application correcte du procédé d'extraction chimique d'huiles végétales | |

| | | |
|---|---------------------------------------|---|
| | | <ul style="list-style-type: none"> - Respect du processus de séparation de l'huile et du solvant - Application correcte des mesures d'hygiène |
| 2 | Désolvanter l'huile | <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation correcte des outils et équipements de désolvantation - Respect du processus de désolvantation - Qualités organoleptiques de l'huile brute après désolvantation conformes à la norme - Application correcte des mesures d'hygiène |
| 3 | Conditionner et stocker l'huile brute | <ul style="list-style-type: none"> - Choix judicieux des équipements de conditionnement/stockage de l'huile brute après désolvantation - Utilisation correcte des outils et équipements de conditionnement de l'huile brute après désolvantation - Respect des normes de conditionnement - Stockage approprié de l'huile brute après désolvantation - Application correcte des mesures d'hygiène |

| | | |
|--|----------------|--------------|
| Module N° 11 : Raffinage d'huiles végétales par méthode physique | Code : RHMP 11 | Durée : 60 h |
|--|----------------|--------------|

Enoncé de la compétence traduite en comportement : *Raffiner les huiles végétales par méthode physique*

CONTEXTE DE REALISATION :

- dans un atelier ou en entreprise
- Travail effectué individuellement ou en équipe ou sous supervision.

À partir :

- Cahier de charges

À l'aide :

- Documents techniques
- Notes techniques
- Equipements de dégommage
- Equipements de séchage
- Equipements de décoloration
- Equipements de filtration
- Equipements de désodorisation
- Equipements de stockage

CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :

Respect des règles de santé, de sécurité et de protection de l'environnement.

Application correcte du procédé de raffinage d'huiles végétales

Rendement du raffinage conforme aux prévisions

Utilisation correcte des outils et équipements de raffinage physique d'huiles végétales

| <i>Éléments de compétence</i> | | <i>Critères particuliers de performance</i> |
|-------------------------------|-----------------------|---|
| 1 | Réaliser le dégommage | <ul style="list-style-type: none"> - Application correcte du processus de dégommage - Utilisation correcte des équipements de dégommage - Application correcte des mesures d'hygiène |

| | | |
|---|--|---|
| 2 | Réaliser le séchage | <ul style="list-style-type: none"> - Taux d'humidité après lavage et séchage conforme aux normes - Utilisation correcte des équipements de séchage - Application correcte des mesures d'hygiène |
| 3 | Réaliser la décoloration | <ul style="list-style-type: none"> - Application correcte du processus de décoloration - Utilisation correcte des équipements de décoloration - Application correcte des mesures d'hygiène |
| 4 | Procéder à la décantation/filtration | <ul style="list-style-type: none"> - Application correcte du processus de décantation - Application correcte du processus de filtration - Utilisation correcte des équipements de décantation - Utilisation correcte des équipements de filtration |
| 5 | Réaliser la désodorisation | <ul style="list-style-type: none"> - Application correcte du processus de désodorisation - Utilisation correcte des équipements de désodorisation - Application correcte des mesures d'hygiène |
| 6 | Conditionner et stocker l'huile raffinée | <ul style="list-style-type: none"> - Choix judicieux des équipements de conditionnement/stockage de l'huile raffinée - Utilisation correcte des outils et équipements de conditionnement de l'huile raffinée - Respect des normes de conditionnement - Stockage approprié de l'huile raffinée - Application correcte des mesures d'hygiène |

Module N° 12 : Raffinage d'huile végétale par méthode chimique

Code : RHMC 12

Durée : 90 h

Enoncé de la compétence traduite en comportement : *Raffiner l'huile végétale par méthode chimique*

CONTEXTE DE REALISATION :

- dans un atelier ou en entreprise
- Travail effectué individuellement ou en équipe ou sous supervision.

À partir :

- Cahier de charges

À l'aide :

- Documents techniques
- Notes techniques
- Procédures de l'entreprise
- Démarche qualité de l'entreprise
- Equipements de démulgation
- Equipements de neutralisation
- Equipements de lavage et de séchage
- Equipements de décoloration
- Equipements de filtration
- Equipements de décirage
- Equipements de désodorisation
- Equipements de refroidissement
- Equipements de stockage
- Equipement de conditionnement

CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :

- Respect des règles de santé, de sécurité et de protection de l'environnement.
- Application correcte du procédé de raffinage chimique d'huiles végétales
- rendement d'extraction conforme aux prévisions

- Utilisation correcte des équipements et machines

| <i>Éléments de compétence</i> | | <i>Critères particuliers de performance</i> |
|-------------------------------|--|--|
| 1 | Réaliser la démulagination | <ul style="list-style-type: none"> - Application correcte du processus de démulagination - Absence de mulages après démulagination - Utilisation correcte des équipements et machines de démulagination - Application correcte des mesures d'hygiène |
| 2 | Effectuer la neutralisation | <ul style="list-style-type: none"> - Application correcte du procédé de neutralisation - Utilisation correcte des équipements et machines de neutralisation |
| 3 | Laver et sécher le produit neutralisé | <ul style="list-style-type: none"> - Application correcte des techniques de lavage et de séchage - Taux d'humidité après lavage et séchage conforme aux normes - Utilisation correcte des équipements et machines de lavage et de séchage - Application correcte des mesures d'hygiène |
| 4 | Procéder à la décoloration | <ul style="list-style-type: none"> - Respect du processus de décoloration - Utilisation correcte des équipements et machines de décoloration - Application correcte des mesures d'hygiène |
| 5 | Réaliser la filtration | <ul style="list-style-type: none"> - Respect du processus de filtration - Utilisation correcte des équipements et machines de filtration - Application correcte des mesures d'hygiène |
| 6 | Effectuer le décirage ou winterization | <ul style="list-style-type: none"> - Application correcte des techniques de décirage ou winterization - Utilisation correcte des équipements et machines de décirage ou winterization - Application correcte des mesures d'hygiène |
| 7 | Réaliser la désodorisation | <ul style="list-style-type: none"> - Respect du processus de désodorisation - Utilisation correcte des équipements et machines de désodorisation - Application correcte des mesures d'hygiène |
| 8 | Procéder au refroidissement | <ul style="list-style-type: none"> - Application correcte des techniques de refroidissement - Utilisation correcte des équipements et machines de refroidissement - Application correcte des mesures d'hygiène |

| | | |
|---|---|---|
| 9 | Conditionner et stocker l'huile végétale raffinée | <ul style="list-style-type: none">- Choix judicieux des équipements de conditionnement/stockage de l'huile raffinée- Utilisation correcte des outils et équipements de conditionnement de l'huile raffinée- Respect des normes de conditionnement- Stockage approprié de l'huile raffinée- Application correcte des mesures d'hygiène |
|---|---|---|

| | | |
|--|---------------|--------------|
| MODULE N°13 : Traitement des déchets issus de la production d'huiles végétales | Code : TDPH13 | Durée : 60 h |
|--|---------------|--------------|

Énoncé de la compétence traduite en comportement : Valoriser les déchets issus de l'extraction et du raffinage d'huiles végétales

CONTEXTE DE REALISATION :

- Dans un atelier ou à l'extérieur
- Travail effectué individuellement ou en équipe ou sous supervision.

À partir :

- D'un Cahier de charges

À l'aide :

- de documents techniques et manuels de référence ;
- Matériel de trie
- Equipements de séchage
- Equipements de broyage
- Matériels de manutention
- Equipements de conditionnement

CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :

- Traitement des déchets conforme aux normes de protection de l'environnement
- Respect des mesures de protection de l'environnement dans la pratique de l'activité d'extraction et de raffinage d'huiles végétales
- Exploitation optimale des déchets issus de l'extraction et du raffinage d'huiles végétales en vue de la réduction des gaz à effet de serre
- Description pertinente de l'impact de l'activité de production d'huiles végétales sur l'environnement

| Éléments de compétence | | Critères particuliers de performance |
|------------------------|--------------------|--|
| 1. | Trier les déchets | Application correcte du processus de triage Application correcte des mesures d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement Utilisation correcte des outils et équipements |
| 2 | Sécher les déchets | Séchage adéquat de la matière Application correcte des mesures d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement Utilisation correcte des outils et équipements |

| | | |
|---|-------------------------|---|
| 3 | broyer les déchets | <p>Broyage selon les normes</p> <p>Application correcte des mesures d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement</p> <p>Utilisation correcte des outils et équipements</p> |
| 4 | Effectuer le compostage | <p>Application correcte du processus de Compostage</p> <p>Application correcte des mesures d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement</p> <p>Utilisation correcte des outils et équipements</p> |
| 5 | Réaliser le réformatage | <p>Application correcte du processus de réformatage</p> <p>Méthode de réforme adéquate</p> <p>Application correcte des mesures d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement</p> <p>Utilisation correcte des outils et équipements</p> |

| Module N°14 : Entrepreneuriat | | Code :ENTR14 | Durée :45 heures |
|---|--|---|------------------|
| Enonce de la compétence traduite en situation : Rechercher un emploi | | | |
| <p>CONTEXTE DE REALISATION</p> <p>A Individuellement ou en équipe</p> <p>À partir de</p> <ul style="list-style-type: none"> • Signalement ou saisie d'opportunités • Initiatives personnelles <p>A l'aide de</p> <ul style="list-style-type: none"> • Outils informatiques • Modèles courants de plans d'affaire • Sources d'informations spécialisées | | | |
| ELEMENTS DE COMPETENCE | MISE EN ŒUVRE DE LA COMPETENCE | CRITERES D'ENGAGEMENT DANS LA DEMARCHE | |
| 1. Identifier les conditions de réussite d'un projet de création d'entreprise ou d'auto emploi | <p>1.1 Interpréter l'environnement économique</p> <p>1.2 Étudier le marché de l'emploi</p> <p>1.3 Adopter des stratégies individuelles pour une gamme de produits ou de services</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Interprétation succincte de l'environnement économique • Interprétation succincte du marché • Positionnement stratégique dans une gamme de produits ou de services | |
| 2. Planifier sa démarche de recherche d'emploi | <p>2.1 Identifier les étapes d'une recherche d'emploi</p> <p>2.2 Établir une liste d'employeurs potentiels</p> <p>2.3 Déterminer les actions à entreprendre</p> <p>2.4 Déterminer les étapes d'une relance</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Identification correcte des étapes d'une recherche d'emploi • Établissement d'une liste d'employeurs potentiels • Détermination appropriée des actions à entreprendre | |

| | | |
|--|---|--|
| | | <ul style="list-style-type: none"> • Détermination juste des étapes d'une relance |
| 3. S'approprier les techniques de recherche d'emploi | <p>3.1 Répondre à une interview, à une offre d'emploi</p> <p>3.2 Rédiger un CV</p> <p>3.3 Rédiger une demande d'emploi/ lettre de motivation.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Réponse pertinente à une interview, à une offre d'emploi • Rédaction correcte d'un CV • Rédaction judicieuse d'une demande d'emploi, de la lettre de motivation. • Élaboration conforme d'un plan de rédaction. |
| 4. S'approprier les techniques de base de montage d'un projet de création d'entreprise | <p>4.1 Identifier les phases de montage d'un projet</p> <p>4.2 Justifier le choix d'un projet de création d'entreprise</p> <p>4.3 Identifier les besoins financiers de l'entreprise</p> <p>4.4 Élaborer un business plan.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Énumération correcte des phases de montage d'un projet ; • Justification pertinente du choix d'un projet de création d'entreprise ; • Identification correcte des besoins financiers de l'entreprise • Élaboration correcte d'un business plan. |

| | | |
|---|--|---|
| Module N°15: Stage professionnel | Code :STAG15 | Durée :315 heures |
| Enonce de la compétence traduite en situation : S'intégrer en milieu professionnel | | |
| <p>CONTEXTE DE REALISATION Dans un milieu professionnel En présence de l'encadreur de stage ou tuteur En présence des responsables de l'entreprise. A partir de l'exécution des tâches professionnelles A l'aide de la collaboration étroite entre l'école et l'entreprise.</p> | | |
| ELEMENTS DE COMPETENCE | MISE EN ŒUVRE DE LA COMPETENCE | CRITERES D'ENGAGEMENT DANS LA DEMARCHE |
| 1- Préparer son séjour en milieu de travail | 1.1 Prendre connaissance des modalités et des renseignements relatifs au stage 1.2 S'informer sur l'organisation de l'entreprise 1.3 Se situer dans l'organisation de l'entreprise par rapport à la tâche et à la place occupée dans la structure. | <ul style="list-style-type: none"> - Recueil des données pertinentes relatives au stage et à l'organisation de l'entreprise - Description exhaustive des tâches prévues pour son stage - Choix judicieux des entreprises susceptibles d'accueillir le stagiaire - Élaboration conforme du dossier de stage. |
| 2- Respecter les principes de discipline et de déontologie | 2.1 Présenter les qualités personnelles et professionnelles 2.2 S'informer des consignes des supérieurs, de sécurité, des règlements de l'entreprise et des normes environnementales. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect méticuleux des consignes, des règlements, de la hiérarchie et des normes environnementales • Démonstration correcte des qualités personnelles et professionnelles. |

| | | |
|---|--|---|
| <p>3- Exécuter les activités en milieu de travail</p> | <p>3.1 Observer le contexte du travail 3.2 Effectuer diverses tâches professionnelles 3.3 Vérifier la satisfaction de l'encadreur par rapport aux activités effectuées 3.4 Relater ses observations sur le contexte de travail et sur les tâches exercées dans l'entreprise</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Exécution appropriée des tâches • Assimilation parfaite et démonstration des opérations liées au métier • Développement judicieux des attitudes professionnelles • Utilisation adéquate des matériels de l'entreprise. |
| <p>4- Comparer ses perceptions aux réalités du métier</p> | <p>4.1 Relater sa perception du métier avant et après le stage 4.2 Évaluer l'influence de l'expérience vécue sur le choix d'un futur emploi.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Résumé succinct de l'expérience de stage • Démonstration correcte de l'influence du stage sur le choix d'un futur emploi |
| <p>5- Rédiger le rapport de stage</p> | <p>5.1 S'informer sur le plan de rédaction et du contenu d'un rapport de stage 5.2 Utiliser une expression soutenue dans la rédaction du rapport de stage.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Respect judicieux des principes de la langue utilisée • Pertinence du contenu du rapport • Rédaction soignée et concise du rapport de stage. |

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE : Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et réalisation d'un référentiel de métier-compétences, 2007. 77p.
- ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE : Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et réalisation d'un référentiel de formation, 2007. 77p.
- BURKINA FASO : Arrêté conjoint 2011-0264 /MICA/MEF/MS/MEDD/MFPTSS du 09 décembre 2011 portant réglementation des installations d'unités de production d'huiles alimentaires au Burkina Faso. 15 p.
- *HAMAILI Ikram, BOUDJABI Ramzi Amine* : Mémoire de fin d'études « Contrôle qualité de deux huiles alimentaires tournesol et soja au cours du raffinage au sein de l'industrie CEVITAL » : Université Frères Mentouri Constantine 1, République Algérienne Démocratique et Populaire. 2021. 121p.
- *Christian Bedrossian, Gilles Vaitilingom* : Guide technique pour une utilisation énergétique des huiles végétales. 2006. 272p.
- Publication du Ministère de la transition écologique et solidaire, France : « La fabrication des huiles végétales : une activité à risques », novembre 2018. 30p.
- *Daniel Ribier, André Rouzière*: La transformation artisanale des plantes à huiles, expériences et procédés; Guide pratique. 1995, 108p.
- *UNIVERSITE SIDI MOHAMED BEN ABDELLAH-Maroc ; Projet de fin d'études présenté par l'Etudiant DIB MANALE*: Procédé industriel et mise en place du système HACCP à l'unité de raffinage de l'huile SOJA au sein de la SIOF; 2013, 42p.
- *Programme d'Appui au Développement Rural (PADER) mise en œuvre par la GIZ*: Référentiel pour le métier OUVRIER (IÈRE) POLYVALENT (E) DE LIGNE DE TRANSFORMATION DE L'ARACHIDE, 2022, 220p.
- *Cervical.,Nihad Nia*. Suivi et comparaison des paramètres physico-chimiques de l'huile de soja raffinée chimiquement et enzymatiquement. Lignes directrices du codex concernant l'application du système HACCP. Publié par le Secretariat du Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires, FAO, Rome, 2011.
- *Archives de documents de la FAO*, système de qualité et de sécurité sanitaire des aliments, 2009. FAO. Glossaire d'agriculture biologique.(www.Fao.org)